



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTRE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE



JIRO SY RANO MALAGASY



PROJET D'AMELIORATION DE L'ACCES A L'EAU POTABLE
(PAAEP)



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

DETECTION DES FUITES SUR LES RESEAUX D'EAUX DE LA VILLE D'ANTANANARIVO

Crédit IDA : N°7121-MG/Don IDA N°E040-MG

AMI N° PAAEP – 003/25 – WJIR-C

Date de lancement : 29 avril 2025

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du **Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Eau Potable ou « PAAEP »**, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer le paiement au titre du contrat pour la réalisation de **Détection des fuites sur les réseaux d'eaux de la ville d'Antananarivo**.
2. Les services de consultants (« les services ») consistent à effectuer : i) l'analyse préalable du réseau : collecte des données disponibles (cartographie SIG, plans, historique des interventions, zones sensibles, etc.) et segmentation du réseau en zones prioritaires à contrôler ; ii) la campagne de détection des fuites : utilisation de technologies adaptées et inspection sur le terrain par équipes spécialisées ; iii) la localisation et caractérisation des fuites : localisation précise des fuites sur plan et évaluation de leur criticité (importance, débit estimé, impact) ; iv) la restitution des résultats : rapport détaillé par secteur/zone, propositions de réparation, priorisation des interventions et mise à jour cartographique si nécessaire (QGIS). La durée totale de la prestation est estimée à 06 mois (incluant l'élaboration du rapport de détection) pouvant être séparée en plusieurs phases.
3. Les Termes de Référence (TDR) de la mission peuvent être demandés à : **ugp.jirama@paaep.mg**
4. L'Unité de Gestion du Projet PAAEP-JIRAMA invite les Consultants éligibles à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressées doivent fournir des informations démontrant qu'elles possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection sont les suivants :
 - Bureau d'études ou entreprise ayant des expériences avérées dans la détection de fuites d'eau invisibles ;
 - Les références sur des projets similaires et les documents montrant les témoignages des clients sont exigés.Les experts clés ne seront pas évalués à l'étape de l'Appel à manifestation d'intérêt.
5. L'attention des Consultants intéressées est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement FPI » 6^{ème} édition-Février 2025 (« Règlement »), énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts. En outre, veuillez-vous référer au paragraphe 3.16 du Règlement concernant les conflits d'intérêts liés à cette mission.
6. Les Consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs qualifications, mais doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'une consortium et/ou d'une sous-traitance.
7. Le Consultant sera sélectionné conformément à la méthode Sélection fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC) énoncée dans le Règlement de Passation des Marchés.
8. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau de 09h00 à 14h00 (heure de Madagascar).
9. Les manifestations d'intérêt doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **15 mai 2025** à dix (10) heures locale. Les candidats peuvent remettre leurs manifestations en personne, par courrier ou par e-mail.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

UGP PAAEP – JIRAMA

Bâtiment A1 - Village des Jeux Ankorondrano (1^{er} Etage)

Antananarivo-101 - Madagascar

E-mail : **ugp.jirama@paaep.mg**

